

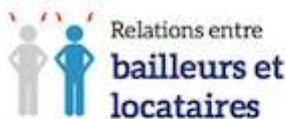
Monsieur Joseph GRONDIN Conciliateur de Justice pour le Canton de Plouigneau se tient à votre disposition : **SUR RENDEZ-VOUS**

Pour consolider la justice de proximité et favoriser le traitement à l'amiable des conflits le rôle des conciliateurs de justice est renforcé. La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^e siècle instaure la tentative de conciliation obligatoire préalable pour tous les petits litiges :

Cette disposition sera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2017.



VOICI LES LITIGES QUI PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE CONCILIATION :



COMMENT SAISIR LE CONCILIATEUR ?

Une simple prise de rendez-vous en mairie, Tribunal d'Instance, service social. Son intervention est totalement gratuite.

En cas d'accord le Procès verbal signé peut faire l'objet d'une homologation par le Juge d'Instance ou le Juge de Proximité et prend alors la force exécutoire au même titre qu'un jugement.

LES RENDEZ-VOUS DU CONCILIATEUR

1. Merci de privilégier le numéro de téléphone de la Mairie de Plouigneau : 02 98 67 70 09 pour les rendez-vous
2. Les courriers devront être adressés : à la Mairie de Plouigneau à l'attention du Conciliateur de Justice ou par courriel à l'adresse : grondinconciliateurdejustice@gmail.com
3. Numéro de téléphone pour contacter le Conciliateur : 07 85 72 22 23.

<p>MAIRIE PLOUIGNEAU</p>	<p>1^{ER} 3^{EME} MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 8H30 A 13H00</p>	<p>MAIRIE DE PLOUIGNEAU PLACE DE LA MAIRIE 29610 PLOUIGNEAU TEL : 02 98 67 70 09 grondinconciliateurdejustice@gmail.com</p>
<p>MAIRIE LANMEUR</p>	<p>1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H00 A 12H00 <u>SUR RENDEZ-VOUS</u></p>	<p>MAIRIE DE LANMEUR 3 PLACE DE LA MAIRIE 29620 LANMEUR. TEL : 02 98 67 51 26 grondinconciliateurdejustice@gmail.com</p>
<p>MAIRIE PLOUGONVEN</p>	<p>1^{ER} - VENDREDI DE CHAQUE MOIS DE 9H00 A 12H00 <u>SUR RENDEZ-VOUS</u></p>	<p>MAIRIE DE PLOUGONVEN PLACE DE LA RESISTANCE 29640 PLOUGONVEN TEL : 02 98 78 64 04 grondinconciliateurdejustice@gmail.com</p>
<p>MAIRIE PLOUGASNOU</p>	<p>2^{EME} JEUDI DE CHAQUE MOIS 14H00 A 17H00 <u>SUR RENDEZ-VOUS</u></p>	<p>MAIRIE DE PLOUGASNOU 14 RUE FRANCOIS CHARLES 29630 PLOUGASNOU TEL : 02 98 67 30 06 grondinconciliateurdejustice@gmail.com</p>
<p>MAIRIE DE PLOUESCAT</p>	<p>LE 3^{EME} JEUDI DE CHAQUE MOIS 09H00 A 12H30 <u>SECTEURS CONCERNES : CLEDER- PLOUESCAT- PLOUNEVEZ - LOCHRIST-TREFLEZ & LANHOUARNEAU</u></p>	<p>MAIRIE DE PLOUESCAT RUE DE LA MAIRIE 29430 PLOUESCAT TEL : 02 98 69 60 13 Ou 0785722223 grondinconciliateurdejustice@gmail.com</p>
<p>PERMANENCE TRIBUNAL D'INSTANCE : AUDIENCE JUGE DE PROXIMITE</p>		